

Délibération

Réunion du comité syndical du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-07

Belvédères : avenant n°3 au marché de Conception, réalisation et installation d'un réseau de haltes-belvédères, œuvres d'art, entre Nantes et Saint-Nazaire - Approbation et autorisation de signature

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

Nombre de Conseillers en exercice : 113

Date de la 1^{ère} convocation : 27 juin 2019

Présents le 03 juillet 2019 : 15 – quorum non atteint

Date de la 2^{ème} convocation en application de l'article L2121-17 du CGCT : 09 juillet 2019

Président de séance : Fabrice ROUSSEL

Présents (17) : Christian BIGUET, Jocelyn BUREAU, Christophe COTTA, Christian COUTURIER, Jacques DALIBERT, Serge DAVID, Marc DENIS, Edouard DEUX, Joël GEFFROY, Marie-Cécile GESSANT, Claude LABARRE, André LANCIEN, Jean-Claude LEMASSON, Jean-Louis LELIEVRE, Michel LUCAS, Pascal PRAS, Fabrice ROUSSEL

Absents et représentés (6) : Bertrand AFFILE donne pouvoir à Jocelyn BUREAU, Julie LAERNOES donne pouvoir à Marc DENIS, Alain MANARA donne pouvoir à Michel LUCAS, Alain MICHELOT donne pouvoir à Pascal PRAS ; Johanna ROLLAND donne pouvoir à Fabrice ROUSSEL, David SAMZUN donne pouvoir à Christian COUTURIER.

Absents et excusés (90) : Jean-Guy ALIX, Gérard ALLARD, Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT, Claude AUFORT, Marie-Annick BENATRE, Gaëlle BENIZE, Laure BESLIER, Jean-Luc BESNIER, Joseph BEZIER, Cécile BIR, Benoit BLINEAU, Pascal BOLO, Christian BRUN, Jean-Michel BUF, Eric BUQUEN, Michel CAILLAUD, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVEAU, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Pascale CHIRON, Jacky CLOUET, Mahel COPPEY, Yves DAUVE, Laurianne DENIAUD, Gérard DRENO, Véronique DUBETTIER GRENIER, Dominique DUCLOS, Philippe EUZENAT, François FEDINI, Laurence GARNIER, Jacques GARREAU, Valérie GAUTIER, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Joël GUERRIAU, Laurence GUILLEMINE, Pascale HAMEAU, Pierre HAY, Jean-Yves HENRY, Franck HERVY, Yannick JIMENEZ, Jean-Pierre JOUTARD, André KLEIN, Patrick LAMIABLE, Dominique LE BERRE, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Patrice LERAY, Jean-Jacques LUMEAU, Catherine LUNGART, Monique MAISONNEUVE, Dominique MANACH, Pascal MARTIN, David MARTINEAU, Benjamin MAUDUIT, Isabelle MERAND, Marie-Hélène MONTFORT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Jean-Paul NAUD, Jean-Paul NICOLAS, Remy NICOLEAU, Valérie NIESCIEREWICZ, Barbara NOURRY, Nicolas OUDAERT, Louis OUISSE, François OUVARD, Joseph PARPAILON, Jean-Claude PELLETEUR, Mireille PERNOT, Eric PROVOST, Thomas QUERO, Jean-François RICARD, Alain ROBERT, Annie ROCHEREAU-PRAUD, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Alain ROYER, Thierry RYO, Claudine SACHOT, Aymeric SEASSAU, André SOBCZAK, Jean-Louis THAUVIN, Yannick THOBY, Pierre THOMERE, Roger VEILLAUD, Marcel VERGER, Alain VEY.

Délibération

Réunion du comité syndical du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-07

Belvédères : avenant n°3 au marché de Conception, réalisation et installation d'un réseau de haltes-belvédères, œuvres d'art, entre Nantes et Saint-Nazaire - Approbation et autorisation de signature

La Présidente,

Expose

Par délibération en date du 29 mars 2017, le bureau syndical du Pôle métropolitain a approuvé le lancement de l'action d'intérêt métropolitain « mini-belvédères » dans le cadre du programme d'actions du Pôle métropolitain 2017-2020.

Un avis d'appel public à concurrence a permis de sélectionner l'artiste Vincent Mauger, accompagné d'Ateliers Perrault spécialiste charpente, et du bureau d'études ECSB pour la réalisation d'une œuvre d'art « Sémaphores », consistant en l'installation de dispositifs d'observation du paysage et signalétique le long d'un itinéraire cyclable sur la rive droite de la Loire entre Nantes et Saint-Nazaire.

Un marché a été attribué au groupement dont Vincent Mauger est mandataire en juillet 2017, pour un montant de 348 000€ TTC.

Un premier avenant a été conclu au marché modifiant l'organisation du groupement entre les cotraitants et la durée du marché, sans incidence financière sur le marché.

Depuis la signature du marché, le Pôle métropolitain a travaillé avec les intercommunalités et les communes de la rive nord de l'estuaire pour identifier et qualifier les sites précis d'implantation des belvédères. Des études de sols ont ainsi été conduites à St Herblain, Couëron, St Etienne de Montluc, Donges et St Nazaire pour déterminer les conditions d'ancrage de l'œuvre sur site.

Le bureau de contrôle APAVE a également été missionné afin de valider les études de conception réalisées par le groupement Vincent Mauger et garantir la bonne sécurité des usagers de l'œuvre.

Le groupement a précisé la conception de l'œuvre au regard des sites d'implantation (études de sols et caractère inondable de certains sites), des prescriptions du bureau de contrôle (un garde-corps conforme aux prescriptions de type établissement recevant du public) en modifiant notamment l'essence du bois, le garde-corps prévu initialement et en révisant les modalités de fixation de l'œuvre aux dalles (réalisation de patines et solidarisation des dalles) ainsi que la solidarisation des deux dalles.

Ces travaux supplémentaires, indispensables à la réalisation des belvédères dans les règles de l'art et à leur pérennité ont entraîné une évolution du prix initial et du délai de réalisation à valider par voie d'avenant au contrat.

Compte tenu de l'importance des modifications et de ses limites de compétences, le bureau syndical du Pôle métropolitain a délibéré le 19 février 2019 pour acter du démarrage du chantier pour quatre des cinq belvédères pour un montant de trois cent quatre-vingt-dix-huit mille cent-quatre-vingt-dix-

Délibération

Réunion du comité syndical du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-07

Belvédères : avenant n°3 au marché de Conception, réalisation et installation d'un réseau de haltes-belvédères, œuvres d'art, entre Nantes et Saint-Nazaire - Approbation et autorisation de signature

quatre-vingt-dix-sept euros TTC (398 197€ TTC) maximum, conditionnant la réalisation du 5^{ème} à l'obtention d'aides financières.

Le Comité opérationnel des financements du fonds Ville de demain du programme des investissements d'avenir ayant acté d'un cofinancement du projet à hauteur de 120 000€, il est proposé de conclure un avenant pour la réalisation et la pose du cinquième belvédère représentant un coût de 83 049€ TTC. Le montant total des travaux étant ainsi porté à 481 247€ TTC.

Vu le décret 360-2016 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Vu l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu la délibération 2017-04 du bureau syndical approuvant la conclusion d'un marché de conception-réalisation pour un montant de 348 000€ TTC ;

Vu la délibération 2019-05 du bureau syndical approuvant l'avenant au marché de conception-réalisation pour un montant de 398 197€ TTC ;

Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché « Conception, réalisation et installation d'un réseau de haltes-belvédères, œuvres d'art, entre Nantes et Saint-Nazaire »
- ACTE que le montant modifié de la contribution du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire au marché de conception-réalisation de quatre cent quatre-vingt-un mille deux-cent-quarante-sept euros TTC (481 247€ TTC) maximum s'inscrivant dans le cadre du budget 2019 du Pôle métropolitain ;
- AUTORISE Madame la Présidente du Pôle métropolitain à prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer l'exécution de la présente délibération et notamment les actes nécessaires à la recherche et contractualisation de financements complémentaires.

A L'UNANIMITE



Nantes, le 15 juillet 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Rolland".

Johanna ROLLAND
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : POLE METROPOLITAIN NANTES ST NAZAIRE

Utilisateur : MOULINIE Claire

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2019_07_DEL_CS
Date de la décision:	2019-07-15 00:00:00+02
Objet:	Comité syndical du 15 juillet 2019 : délibération 2019-07 : Belvédères - avenant 3 au marché de coconception, réalisation et installation d'un réseau de haltes-belvédères, œuvres d'art, entre Nantes et St Nazaire - approbation et autorisation de signature
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.8 - Avenants
Identifiant unique:	044-200035335-20190715-2019_07_DEL_CS-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 044-200035335-20190715-2019_07_DEL_CS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1261
nom de original: 2019 07 15 COMITE delib 2019-07 BELVEDERE avenant 3.pdf	application/pdf	151393
nom de métier: 99_DE-044-200035335-20190715-2019_07_DEL_CS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	151393
nom de original: 13-ANNEXE délib 2019-07 Avenant 3 Belvederes_marche V.Mauger.pdf	application/pdf	464098
nom de métier: 42_AC-044-200035335-20190715-2019_07_DEL_CS-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	464098

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>19 juillet 2019 à 14h35min51s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>19 juillet 2019 à 14h35min52s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>19 juillet 2019 à 14h35min57s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>19 juillet 2019 à 14h36min28s</i>	<i>Reçu par le MI le 2019-07-19</i>